

Session du 29 novembre 2021

Motion relative Au Varenne de l'eau et du changement climatique

La Chambre d'agriculture du Tarn, réunie le 29 novembre 2021, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Huc, adopte la motion suivante

Considérant :

Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique, ouvert le 28 mai dernier par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité,

La réflexion ainsi engagée collectivement vers des politiques durables pour la résilience du modèle agricole face aux aléas climatiques, autour de trois groupes de travail :

- les outils d'anticipation et de protection de l'agriculture face aux aléas climatiques,
- la résilience de l'agriculture dans une approche et l'efficacité de l'eau d'irrigation,
- la vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau.

La Chambre d'agriculture se félicite de cette réflexion, compte tenu des enjeux pour l'agriculture quant aux thèmes traités, et participe activement aux travaux conduits dans ce cadre.

Elle se félicite également du réexamen des politiques de gestion de l'eau qui étaient exclusivement centrées sur les économies d'eau, pour tenir compte du changement climatique et intégrer le fait que les économies d'eau sont nécessaires mais pas suffisantes.

La Chambre d'agriculture demande que les travaux en cours se traduisent à brève échéance par des décisions concrètes et opérationnelles sur le terrain pour chacune des thématiques du Varenne, et notamment, pour une irrigation efficace et l'accès à de nouvelles ressources en eau.

La motion est votée dans les conditions suivantes :

- Membres en exercice : 34
- Quorum : 18
- Nombre de votants : 20 dont :
 - Nombre de voix pour : 18
 - Nombre de voix contre : 2
 - Nombre d'abstentions : 0

Vu pour approbation,

Fait à Albi, le 29 novembre 2021

Le Président
Jean-Claude Huc

